

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 154-2019
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.190

Déposée le: 05.06.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Saxer (Gümligen, PLR) (porte-parole)

Haas (Bern, PLR)
Dütschler (Hünibach, PLR)
Grivel (Biel/Bienne, PLR)

Cosignataires: 14

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 1329/2019 du 27 novembre 2019
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du Conseil-exécutif: **Vote point par point**

1. **Rejet**
2. **Adoption et classement**
3. **Adoption et classement**

Blockchain : une chance à saisir pour Berne

Le Conseil-exécutif est chargé d'étudier comment :

1. renforcer les prestations de la Promotion économique du canton de Berne, notamment dans le domaine des applications blockchain ;
2. développer les plateformes existantes qui veillent au transfert de savoir et de technologie entre les entreprises et promeuvent la formation de base et la formation continue de leurs membres (Cluster) pour le domaine des applications blockchain et



3. étoffer l'offre d'enseignement proposée par la Haute école spécialisée bernoise dans ce domaine d'avenir.

Développement :

La numérisation et l'utilisation des nouvelles technologies (industrie 4.0) se développent rapidement. L'édition 2019 du WEF avait pour thème : « La mondialisation 4.0 : façonner une architecture mondiale à l'ère de la quatrième révolution industrielle ». Le 14 décembre 2018, le Conseil fédéral a présenté le rapport « Bases juridiques pour la *distributed ledger technology* et la *blockchain* en Suisse ». Il entend continuer à améliorer les conditions de la numérisation et instaurer, à l'aide de garde-fous ciblés, des conditions-cadres optimales pour que la Suisse puisse s'établir et se développer en tant que place économique innovante et durable de premier plan pour les sociétés Fintech et blockchain.

Le potentiel économique des nouvelles technologies est immense. Le conseiller fédéral Ueli Maurer est convaincu que le nombre d'applications blockchain va exploser au cours des prochaines années. Pour l'heure, la branche est essentiellement implantée dans la région de Zoug. Le canton de Berne ne doit pas laisser passer sa chance. Ce qu'il lui faut, ce ne sont ni de nouveaux rapports ni des visions, mais de bonnes conditions générales pour la branche crypto et blockchain, et ce rapidement. Il sera ainsi possible de mettre en œuvre l'axe d'intervention stratégique « miser sur l'innovation et le ménagement des ressources » en visant l'objectif sectoriel suivant, défini dans la stratégie économique 2025 : « Le tissu économique doit évoluer davantage vers l'implantation de branches à forte valeur ajoutée. Cela vaut en particulier pour les clusters, qui sont définis selon des critères de politique économique. » Conformément au programme gouvernemental de législature 2019 à 2022, la mise en œuvre de la cyberadministration doit être encouragée. Il faudrait cependant que les nouvelles approches en matière de numérisation soient prises en compte dans les développements numériques et que la cadence soit accélérée. Or il n'est nullement question de la blockchain dans le programme, ce qui est surprenant au vu des objectifs visés, à savoir que le canton de Berne soit un pôle attractif pour l'innovation et l'investissement, qu'il exploite les opportunités de la transition numérique et qu'il crée de bonnes conditions générales pour les technologies d'avenir. Il s'agit à vrai dire des meilleures conditions pour être à la pointe dans le développement de la blockchain. Il faut exploiter ce potentiel.

Réponse du Conseil-exécutif

L'utilisation croissante de la technologie du registre distribué (*distributed ledger technology*, DLT) fait partie des évolutions prometteuses du numérique. La *blockchain* est l'exemple le plus connu de DLT. Il s'agit d'une technologie qui permet de grouper des transactions et de les confirmer en blocs avant de les relier aux blocs précédents pour former une chaîne, ce qui permet d'obtenir un historique de transactions sans lacunes.

Le potentiel économique de la *blockchain* se trouve principalement dans l'application industrielle et moins dans les entreprises qui développent des applications *blockchain*. Dans ce domaine, la Suisse compte aujourd'hui parmi les sites leaders au niveau international. Les entreprises vien-

nent en Suisse en premier lieu pour sa sécurité juridique, ses bonnes infrastructures et son écosystème toujours plus performant.¹

Le Conseil-exécutif prend position comme suit sur les différents points du postulat :

Point 1

La Promotion économique du canton de Berne poursuit une stratégie à long terme, qui se concentre sur six branches-clés : l'industrie de précision, la technique médicale, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les techniques de l'énergie et de l'environnement, le design ainsi que les entreprises de services. Les entreprises actives dans le développement d'applications *blockchain* sont classées dans la branche-clé TIC. Ces entreprises, de même que toutes les autres entreprises qui souhaitent implémenter les applications *blockchain* dans leurs processus, peuvent profiter des prestations de la Promotion économique. Celles-ci comprennent le coaching et le placement de personnel, les contributions financières, les allègements fiscaux ainsi que le soutien dans la recherche d'un site d'implantation. La Promotion économique examine chaque cas individuellement et décide en fonction de critères donnés si une entreprise ou un projet peut bénéficier d'un soutien financier.

Le Conseil-exécutif n'estime pas judicieux de se concentrer encore davantage sur le domaine des applications *blockchain*. Il rejette donc ce point.

Point 2

La Promotion économique du canton de Berne entretient des contacts avec différents partenaires. Au sein de la branche-clé TIC, son partenaire est l'association Digital Impact Network (anciennement tcbe.ch – Cluster télématique Berne). Cette association réunit des entreprises de TIC et des utilisateurs, des instituts de formation, des associations et des autorités. Elle encourage les échanges sur les nouvelles technologies et méthodes de travail rendues possibles par le numérique, dont les applications DLT ou *blockchain*. Les objectifs de l'association Digital Impact Network sont le transfert de connaissances et de technologies entre les hautes écoles et la pratique, la formation et le perfectionnement, le réseautage ainsi que la promotion des TIC au niveau régional.

Le Conseil-exécutif estime donc que la demande énoncée dans le postulat est satisfaite. Il propose d'adopter ce point et de le classer.

Point 3

En tant que haute école spécialisée, la BFH a pour mandat légal d'aborder les évolutions les plus récentes ainsi que les besoins pratiques en constante évolution dans l'enseignement, la recherche et la formation continue. La BFH est bien positionnée pour proposer des offres adaptées aux besoins sur le thème des technologies *blockchain*. Dans les départements Technique & informatique et Gestion notamment, la BFH dispose d'enseignants ayant une expertise spécialisée dans ce domaine.² Dans le cadre d'un changement de stratégie, les filières du département Ges-

¹ Cf. le [rapport du Conseil fédéral](#) du 14 décembre 2018 : Bases juridiques pour la *distributed ledger technology* et la *blockchain* en Suisse.

² L'enseignant Kai Brännler du département Technique et informatique est l'auteur du livre d'introduction largement diffusé « Blockchain kurz & gut », qui se base sur son enseignement. Il publie également régulièrement des textes scientifiques sur ce sujet.

tion font actuellement l'objet d'un remaniement. Les offres de cours sur les compétences numériques, qui comprennent également l'utilisation de la technologie *blockchain*, sont par exemple fortement renforcées. Le département Technique et informatique comprend un cursus de formation continue sur l'application de la technologie *blockchain*³, qui a pour objectif de transmettre des connaissances conceptuelles et techniques ainsi que de fournir un aperçu approfondi concernant la DLT et les nombreux domaines d'application tels que les contrats intelligents (smart contracts) et les cryptomonnaies. D'autres cursus de formation continue CAS traitent également le thème de la technologie *blockchain*⁴. Dans le cadre de la recherche appliquée et du développement, la BFH coopère avec des partenaires qui appliquent les résultats de la recherche en matière de technologie *blockchain* dans des projets concrets, tels que les systèmes de vote électronique et la sécurité des données dans le domaine de la santé.

Le Conseil-exécutif estime donc que la demande énoncée dans le postulat est satisfaite. Il propose d'adopter ce point et de le classer.

Destinataire

- Grand Conseil

Les enseignants Sebastian Höhn et Reinhard Riedl du département Gestion disposent d'expérience et d'expertise sur la théorie et l'application des technologies *blockchain*.

³ CAS « Distributed Ledger Technology & Applications » www.bfh.ch/ti/de/weiterbildung/cas/distributed-ledger-technology-and-applications/

⁴ CAS « IT-Security Management » www.bfh.ch/de/weiterbildung/cas/it-security-management et

CAS « Digital Marketing und Transformation » www.bfh.ch/de/weiterbildung/cas/digital-marketing-transformation/